



COMPTE - RENDU
du Conseil Municipal du 22 novembre 2016

L'an deux mille seize et le 22 novembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain LOUCHE, Maire.

Etaient présents : MM. Alain LOUCHE, Maire, Louis DURBEC, Jean-Marie VIALLE et Robert HILAIRE, Mmes Bernadette FORT et Clothilde FREUCHET, adjoints, Mmes Amandine BLACHIER-VERDIER, Pascale CHATEAU, Céline JOUVE, Nicole GHIGNON, Marie-Thérèse MATHON, Marie-Rose PRAT, Ingrid RABATÉ, MM. Yves JOLY, Gérard MERCIER, Philippe RIVAT et Louis ROCHAT, conseillers municipaux.

Absents : MM. Y. DURAND, T. LANDI.

Excusé(s) : /

Procuration(s) de : /

Secrétaire de séance : Mme Marie-Rose PRAT.

1 - Finances :

a) Approbation par 16 voix pour, M. Jean-Marie VIALLE n'ayant pas pris part au vote : réalisation d'un crédit-relais auprès de la Caisse d'Épargne LOIRE DRÔME ARDÈCHE d'un montant de 200 000 € afin de régler la TVA sur les travaux d'investissement et en attente du versement du FCTVA.

b) Par 17 voix pour, une subvention exceptionnelle de 662.84 € a été accordée à l'association de « Sou des Ecoles ». Celle-ci a avancé les frais du pot organisé pour la commune lors de la rencontre des scolaires Veyras-France et Veyras Suisse en octobre.

2 - Travaux :

a) Approbation par 17 voix pour, de l'avenant N°1 d'augmentation au marché pour la construction d'un Pôle Ludique, Festif et Culturel sur la Commune de Veyras concernant l'Entreprise BACONNIER – Lot 02 : Gros oeuvre : + 2 120.00 € HT. Le nouveau montant du marché pour ce lot s'élève à 568 651.40 € HT. Des carottages pour la descente des eaux pluviales de la toiture de la salle secondaire suite à une malfaçon ; une évaluation des responsabilités des entreprises est demandée au Maître d'Oeuvre en vue d'établir une moins-value. De plus, des carottages pour le raccordement ERDF sont à réaliser à l'entrée principale.

3 - Urbanisme :

a) Par 17 voix pour, le Conseil Municipal accepte la cession de terrain pour un euro symbolique, de M. Jean-Pierre AUGÉ relatif à la cession d'une partie de la parcelle cadastrée section AM sous le numéro 135 sur une longueur de 85 m et d'une largeur moyenne de 2 m, située lieu dit « Les Bans », Voie Communale n°218 dénommée, Chemin des Bans.

b) Par 17 voix pour, le Conseil Municipal accepte le projet de soumission de parcelles communales au régime forestier. Cette opération est souhaitée dans le but d'agrandir et d'améliorer les objectifs de la forêt Communale de Veyras attenante, dont la vocation de ces parcelles est similaire : la protection des paysages et à l'accueil du public secondairement à la production de bois, tout en assurant la protection générale des milieux.

4 - Ecole :

a) Par 17 voix pour, approbation de la convention « Sorties d'Artistes » 2016-2017. Coût du spectacle pour les enfants de la maternelle s'intitulant « ZOOM DADA » s'élève à 332 € (coût calculé au prorata du nombre d'élèves). Le spectacle s'intitulant « SUBLIME » s'élève à 567 €.

b) Par 17 voix pour, le Conseil Municipal valide la participation des frais de scolarité qui sera demandée à la commune de Privas. Coût d'un enfant à la maternelle : 1 890,74 €. Coût d'un enfant à la primaire : 758,86 €.

5 - Intercommunalité :

a) Par 14 voix pour et 3 abstentions (A. BLACHIER-VERDIER, I. RABATÉ et C. JOUVE), approbation de la représentativité, du siège et de la dénomination de la future Communauté d'Agglomération issue de la fusion de la CAPCA et de la CC PAYS DE VERNOUX à compter du 1^{er} janvier 2017 (pacte statutaire). Deux sièges attribués pour la commune.

6 - Questions diverses :

a) Par 17 voix pour, actualisation des commissions communales suite à un mouvement du Conseil Municipal. Un groupe de travail a été créé afin de mettre en place la gestion de la future salle « La Comballe ».

Remerciement de « la Ligue contre le Cancer » pour la subvention qui leur a été allouée.

Date du prochain conseil municipal : le mardi 13 décembre 2016.

Fait à Veyras, le 30 novembre 2016

Le Maire,

Mairie de VEYRAS - 1101, Place de la République, 07000 VEYRAS

Tél. 04 75 64 29 04 - Fax 04 75 64 80 61

mairiedeveyras@wanadoo.fr

www.veyras.fr



Alain LOUCHE